



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

ACCESSIBILITÉ DES BILLETS POUR LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024

Question au Gouvernement n° 871

Texte de la question

ACCESSIBILITÉ DES BILLETS POUR LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024

Mme la présidente. La parole est à M. Belkhir Belhaddad.

M. Belkhir Belhaddad. Ma question s'adresse à Mme la ministre des sports et des Jeux olympiques et paralympiques. Vous venez de lancer l'opération « Tous aux Jeux », la billetterie populaire de l'État pour les Jeux de Paris 2024.

M. Maxime Minot. Parlons-en !

M. Belkhir Belhaddad. Nous savons tous que l'acceptabilité sociale des Jeux dépendra notamment de leur accessibilité financière ; le sujet a été abordé au sein du groupe de travail sur les Jeux olympiques et paralympiques que je copréside avec Maxime Minot. (*« Bravo ! » sur quelques bancs du groupe LR.*) Grâce à l'achat de 400 000 billets donnant accès aux épreuves des Jeux olympiques et paralympiques, le Gouvernement confirme son engagement de contribuer à l'engouement populaire autour de Paris 2024 en associant à l'événement la jeunesse, les bénévoles du mouvement sportif, les personnes en situation de handicap et leurs aidants.

Je rappelle que le prix de la moitié des billets est fixé à moins de 50 euros et que 10 % d'entre eux seulement coûtent plus de 200 euros. Je n'ignore pas les débats engagés sur le prix des billets, ni les critiques adressées au système des packs qui permet, à des tarifs souvent élevés, une participation aux disciplines les plus populaires. Je rappelle que nous avons exigé que les Jeux soient financièrement équilibrés pour éviter de faire appel au contribuable.

M. Fabien Di Filippo. Le budget a déjà dérapé ! Vous n'aurez pas le beurre et l'argent du beurre.

M. Belkhir Belhaddad. L'opération « Tous aux Jeux » prendra aussi corps dans nos villes, au moment du passage de la flamme et pendant les Jeux eux-mêmes à travers l'animation de nos quartiers, les fanzones et les associations sportives.

Au-delà de la seule question des billets, il s'agit de donner aux Jeux olympiques, et plus particulièrement aux Jeux paralympiques, une vocation éducative et d'en faire un vecteur de promotion de l'insertion sociale par le sport. Le sport est porteur des valeurs de diversité et d'inclusion ; il est essentiel pour faire évoluer le regard de la société.

M. Fabien Di Filippo. L'insertion sociale par le sport, c'est par les associations qu'elle se fait !

M. Belkhir Belhaddad. Les Jeux valent mieux qu'une polémique sur le prix des billets. Pouvez-vous, madame la ministre (« *Allo !* » sur plusieurs bancs du groupe LR), nous en dire plus sur l'opération « Tous aux Jeux », nous préciser la répartition et les bénéficiaires des billets pour les épreuves et la cérémonie d'ouverture et nous détailler l'implication des collectivités aux côtés de l'État ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE.)

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre des sports et des Jeux olympiques et paralympiques.

Mme Amélie Oudéa-Castéra, ministre des sports et des Jeux olympiques et paralympiques. Nous voulons de beaux Jeux, nous voulons de grands Jeux ; en même temps, nous voulons éviter un « impôt JO ». Il faut donc accepter qu'il y ait des recettes de billetterie, sachant que les prix les plus élevés permettront de financer les billets d'entrée de gamme, y compris le million de places à 24 euros seulement.

M. Fabien Di Filippo. Pour aller voir du ball-trap...

Mme Amélie Oudéa-Castéra, ministre. Comme nous l'ont demandé le Président de la République et la Première ministre, nous serons au rendez-vous de l'impératif d'accessibilité tarifaire et sociale des Jeux. C'est pourquoi nous avons lancé, le 19 mai dernier, ce programme de billetterie populaire de l'État doté de 400 000 billets. « Tous aux Jeux », c'est 400 000 billets, dont 260 000 billets pour la jeunesse, pour des élèves de CM1 à la terminale, en métropole et en outre-mer, pour des jeunes défavorisés qui relèvent de l'aide sociale à l'enfance, pour des enfants engagés dans des programmes d'accompagnement pour les vacances – quartiers d'été, colos apprenantes –, pour des jeunes qui s'illustrent de manière exemplaire par leur engagement citoyen ou associatif, pour des étudiants boursiers ;...

M. Fabien Di Filippo. J'ai bien peur qu'on laisse toujours la même partie de la jeunesse de côté.

Mme Amélie Oudéa-Castéra, ministre. ...100 000 billets pour les bénévoles du mouvement sportif ; 17 500 billets pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants ; 25 000 billets pour les agents des catégories B et C particulièrement engagés dans la préparation de ces jeux. C'est à cette population que nous offrons cette billetterie gratuite. C'est un effort sans précédent, un effort inédit.

M. Pierre Cordier. Ce n'est pas du tout la question qu'il a posée !

Mme Amélie Oudéa-Castéra, ministre. Les collectivités hôtes ajouteront à ces 400 000 billets une dotation supplémentaire de 500 000 billets et le comité d'organisation lui-même mettra 100 000 billets à la disposition du public prioritaire. Au total, c'est donc un million de billets que nous offrirons, en complément des places gratuites sur les quais hauts pour la cérémonie d'ouverture, par le biais de cette billetterie, soit 10 % des billets et des épreuves, pour rendre le plus grand nombre de Français fiers et heureux de cet événement. (Applaudissements sur les bancs du groupe RE et sur quelques bancs du groupe HOR.)

Données clés

Auteur : [M. Belkhir Belhaddad](#)

Circonscription : Moselle (1^{re} circonscription) - Renaissance

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 871

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports, jeux Olympiques et Paralympiques

Ministère attributaire : Sports, jeux Olympiques et Paralympiques

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 2023

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 24 mai 2023